

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 24 février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 18 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 1

Absents : 2

Votants : 28

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

EXCUSES REPRESENTES :

M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD

Mme GINET : Pouvoir donné à Mme TARERAT

Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES

Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET

M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

EXCUSEE :

Mme JANISSET

ABSENTS :

M. VALEYRE, M. BLANCHARD

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20260224_D_033

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Budget
Annexe Usine Relais
Transports Rousson :
Budget Primitif 2026

Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,

Conformément aux orientations budgétaires débattues en Conseil Communautaire le 16 décembre 2025, Monsieur GIRODET, Président de la Communauté de Communes Loire Semène, présente le budget primitif 2026 selon le rapport ci-joint et comme suit par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Pour la section de fonctionnement à : 67 010,00 €

Pour la section d'investissement à : 336 151,88 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance

Julie TARERAT

Le Président,

Frédéric GIRODET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20260224-20260224_D_033-DE
Reçu le 05/03/2026